

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire
M. JEAN-THOMAS BERNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT
SUR LE PROJET D'IMPLANTATION
DU TERMINAL MÉTHANIER ÉNERGIE CACOUNA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 13 juin 2006 à 13 h 30
Salle paroissiale
425, de l'Église, 2^e étage
Cacouna

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 13 JUIN 2006
 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
 MOT DU PRÉSIDENT1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC.....1
 M. Gaétan Boivin
 ÉTAPE NORMANDIE/RIVIÈRE-DU-LOUP9
 Mme Alexandra Roio
 M. Michel Rioux
 Mme Ursule Thériault
 Mme MARIE-JOSÉE HENRY ET Mme MICHELLE CHAMARD13
 REGROUPEMENT DE CITOYENS EN FAVEUR DU PORT MÉTHANIER20
 Mme Huguette Guérette
 REPRISE DE LA SÉANCE
 ENTREPRISE FORM-EVAL.....24
 M. Mario Dubé
 M. DENIS OUELLET26
 VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP28
 M. Jean D'Amour
 M. Éric Côté
 M. Gaétan St-Pierre
 AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT36
 M. Bernard Pouliot
 M. MARCO DUBÉ44
 MOT DE LA FIN46

**SÉANCE DU 13 JUIN 2006
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à cette seconde séance de l'audience publique portant sur le projet d'implantation d'un terminal méthanier à Cacouna par Énergie Cacouna. Alors nous sommes maintenant à la deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique.

10

Je vais dans quelques instants inviter les intervenants qui sont inscrits pour présenter leur mémoire ou faire un témoignage devant la Commission.

15

Tout d'abord, je vais demander votre collaboration pour éviter toute manifestation d'approbation ou de désapprobation par rapport aux mémoires présentés et aux propos qui sont tenus par les gens qui viennent présenter leur mémoire.

20

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC**

25 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Sans plus tarder, je vais inviter l'Institut maritime du Québec, monsieur Gaétan Boivin à s'avancer.

30

Bonjour monsieur Boivin.

30

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

Bonjour.

35

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous laisse la parole.

40

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

J'avais prévu prendre environ quinze (15) minutes pour présenter le mémoire, est-ce que ça vous convient?

PAR LE PRÉSIDENT:

45

Oui, c'est ce qu'on demande aux gens. Donc une quinzaine de minutes pour faire la présentation, on peut échanger quelques minutes avec les personnes.

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

50

Je vais aller rapidement, puis s'il y a des questions, bien, vous les poserez.

D'entrée de jeu, j'aimerais vous dire que l'Institut maritime du Québec a le mandat exclusif de la formation maritime des gens de mer et autres professionnels de l'industrie maritime au Québec. Le siège social est à Rimouski. On a aussi un centre de formation d'urgence à Saint-Romuald. On offre donc la formation sur le territoire du Québec, on a donc un centre à Montréal et à Québec.

55

LECTURE DU MÉMOIRE

60

Page 3, début

Alors sûreté, on entend naturellement la prévention des actes terroristes. Sécurité étant, je pense que vous connaissez la définition, mais dans le mémoire, lorsqu'on utilise sûreté, c'est vraiment la prévention des actes terroristes.

65

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, dernier paragraphe, milieu

70

Donc qu'est-ce que ça l'implique, ça implique donc d'importants développements pour la navigation dans les glaces, et je crois, nous croyons, à l'Institut maritime, que ces développements-là ou les compétences canadiennes, en termes de navigation dans les glaces, pourront être mises à profit pour la communauté internationale.

75

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 5, premier paragraphe, quatrième ligne

Donc à l'Institut maritime, on forme déjà les gens, les marins, les marins mécaniciens, les officiers mécaniciens à opérer ces plans complexes là à vapeur.

80

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 5, deuxième paragraphe, cinquième ligne

85

Alors on utilise les pertes du cargo au niveau de la propulsion.

LECTURE DU MÉMOIRE

90

Page 5, dernier paragraphe, huitième ligne "... des officiers seniors".

Donc qui possèdent des certificats de capitaine long cours, premier maître, ou chef officier mécanicien ou deuxième officier mécanicien. Donc c'est ce qu'on appelle des officiers seniors.

95

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 5, dernier paragraphe, onzième ligne "... un officier senior".

100

Le délai de formation est très très grand, très exigeant.

LECTURE DU MÉMOIRE

105

Page 5, fin

Alors à mesure que la demande d'officiers compétents va augmenter, il faudra s'assurer que ces officiers compétents là, ils sont là pour éviter une diminution de la qualité des officiers sur les navires méthaniers.

110

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 6, troisième paragraphe, septième ligne "... au marché du travail".

115

Donc il faut avoir accès, il faut que les marins canadiens et québécois aient accès à ces navires-là, c'est très important.

LECTURE DU MÉMOIRE

120

Page 7

À la partie 3, je vais passer la création d'emplois directs pas seulement dans le port, mais aussi au niveau des remorqueurs qui vont assister ces navires-là, mais aussi du pilotage et particulièrement, notez bien que les pilotes du Saint-Laurent vont être très présents sur ces navires-là, puis particulièrement, il faut noter qu'ils vont être même à bord lorsque le navire est à quai.

125

Alors c'est une mesure de sécurité qui est très importante. Normalement, les pilotes ne demeurent pas à bord du navire lorsqu'il est à quai.

130 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Page 8, fin de la première recommandation

135 Alors les contrats d'affrètement doivent prévoir cette chose-là, sinon les élèves officiers de l'Institut maritime n'y auront pas accès.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 8, fin de la troisième recommandation

140 On veut que les Québécois accèdent aux formations à Québec et en français pour tous les besoins, qu'ils soient portuaires ou sur les navires.

LECTURE DU MÉMOIRE

145 **Page 8, fin de la sixième recommandation**

Donc il faut que les officiers canadiens aient accès à ces navires-là.

150 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

155 Merci monsieur Boivin pour votre présentation.

J'aurais une question en rapport avec vos six (6) recommandations. À ce stade-ci, bon, vous souhaitez la collaboration, mais au-delà du souhait, est-ce que vous avez déjà contacté Petro-Canada par exemple au sujet d'engagements éventuels?

160

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

Oui.

165

PAR LE PRÉSIDENT:

Et leur réponse était?

170 **PAR M. GAÉTAN BOIVIN:**

Bien, la réponse est positive évidemment, mais ils sont pas en mesure de nous assurer à ce moment-ci que les contrats d'affrètement vont faire état de la possibilité d'avoir des élèves officiers à bord ou des officiers.

175

Mais on est certain que si le Bureau d'audiences publiques met de l'avant ce point-là, ça va nous aider dans nos discussions avec Petro-Canada.

180

Mais ce qu'on retient chez Petro-Canada, c'est la volonté de faire en sorte que ça fonctionne.

PAR LE PRÉSIDENT:

185

C'est effectivement la façon que ça procède, le BAPE peut faire des recommandations, peut donner un avis. Du côté de la Commission d'examen conjoint, bon, il peut y avoir des recommandations, mais enfin, bref, le BAPE émet des avis. Bien entendu, est-ce que l'avis que le BAPE émet sur un certain champ, est-ce que celui-ci peut se retrouver dans un éventuel décret du gouvernement!

190

Donc il faut penser que du côté du gouvernement du Québec par exemple, lui va émettre un décret opérationnel en rapport avec le projet. Généralement, ça va être des normes ou des exigences de qualité qui peuvent être à rencontrer.

195

C'est ça que j'essayais de voir, de quelle façon on pouvait, dans le cas d'un méthanier, bon, étant donné qu'il y a des règles qui régissent, donc vous les avez mentionnées, bon, de quelle façon opérationnellement, au-delà de ce que le BAPE pourrait dire, de quelle façon ou quelle serait la meilleure façon de maximiser, si on veut voir comme ça, les retombées économiques qu'on pourrait dire du projet! Il y a pas seulement le terminal, il y aura la navigation, c'est ce qu'on essaie de voir.

200

Si vous avez des suggestions précises à nous faire sur un plan d'action concret, vous seriez le bienvenu.

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

205

Je pense qu'effectivement, peut-être que la possibilité d'un décret gouvernemental qui viendrait cadrer ce type de formation là et s'assurer que les Québécois, outre les Canadiens, mais certainement les Québécois, de par leurs particularités du Québec, aient accès à ces formations-là au Québec et en français. Ça, c'est extrêmement important.

210

Vous savez, la langue, à bien des égards, et la distance demeurent des obstacles et évidemment, je crois que le gouvernement du Québec aurait avantage à réglementer pour que

215

ces formations-là, les formations pour gaziers, se donnent au Québec en français. On est capable aussi de les donner en anglais évidemment pour le reste du Canada et d'autres pays du monde.

PAR LE PRÉSIDENT:

220

Très bien, je vous remercie.

Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

225

Monsieur Boivin, depuis le début des audiences sur le projet, il y a plusieurs participants qui ont invoqué des difficultés de navigation particulières au secteur Les Escoumins-Cacouna. Est-ce que vous avez des commentaires à formuler à cet égard-là pour éclairer la Commission?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

230

Bien, d'abord je dois mentionner que mon champ d'expertise, je suis pas un capitaine, je suis un chef ingénieur de formation de base, mais aussi un baccalauréat en transport maritime, puis une maîtrise en gestion de projets.

235

Mais au niveau des problématiques de navigation, pour en avoir discuté amplement avec la Corporation des pilotes qui va être en charge de cela, c'est évident que n'importe quel navire, je vous dirais même le fleuve, ce bras de mer que l'on a, ce bras de commerce que l'on a qui va au cœur de l'Amérique est un défi de navigation et un défi de navigation particulier, parce qu'on parle beaucoup en eau restreinte. Ce qui est un peu moins le cas pour Cacouna.

240

Mais imaginez, lorsque, bon, toute la voie maritime jusqu'aux Grands Lacs, etc., etc., où la majorité de cette voie navigable là est en eau restreinte, et particulièrement ça devient difficile dans des conditions de glace, alors on a effectivement développé au Canada une expertise hors du commun en eau restreinte en Amérique du Nord.

245

On retrouve pas ces conditions-là, un fleuve comme ça dans ces conditions-là dans beaucoup d'endroits dans le monde.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

250

Juste pour être sûr qu'on s'est bien compris, ça veut dire quoi en eau restreinte?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

255 Ça veut dire par exemple, il y a pas beaucoup d'espace pour manoeuvrer. Par exemple à la hauteur, passer par exemple en dessous du pont de Québec, on est en eau restreinte, OK, de navigation restreinte. Ou dans des écluses où le navire est à des longueurs maximums et des largeurs maximums de passage.

260 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

C'est des contraintes sur les gabarits finalement?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

265 Des contraintes sur les gabarits, donc toutes les manoeuvres et les opérations reliées à ce type de navigation là.

270 Puis on ajoute à ça des particularités nord-américaines, donc beaucoup de glace, etc., etc.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

275 Mais spécifiquement pour le tronçon qui nous intéresse ici, Escoumins-Cacouna?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

280 Évidemment, le fleuve est plus large, mais il y a quand même des entrées portuaires qui sont importantes, mais ces défis-là, pour nous, c'est clair que les compétences des gens de mer et les compétences des pilotes qui vont avoir à le faire sont à la hauteur du défi qu'on demande de relever à ces gens-là.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

285 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

290 Monsieur Bernard.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

295 Combien de personnes pourraient être impliquées, les personnes qui auraient besoin de la formation que vous venez de nous décrire, combien de personnes seraient impliquées dans l'opération d'un terminal comme celui qui est projeté?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

300 Eh bien, encore-là mon champ d'expertise n'est pas l'opération d'un terminal. Il faut comprendre que l'Institut maritime, ce qu'on fait, c'est de l'opération de navires, OK, donc on est intéressé par tout ce qui concerne les mouvements d'un navire, accostage, désaccostage, chargement, déchargement.

305 Naturellement on a un programme à l'institut maritime en logistique du transport qui s'intéresse particulièrement aux opérations portuaires.

Mais je ne crois pas, mon expérience me dit qu'il y a, je sais pas combien de personnes, mais ce serait pas de grands nombres.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

310 Pour les opérations maritimes, on parlerait pas de grands nombres?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

315 On parle pas de grands nombres.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

320 Dix-quinze (10-15)?

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

325 Je pourrais pas, j'aime autant pas m'avancer. Je suis certain que vous allez avoir des personnes plus compétentes que moi pour le dire au niveau des installations portuaires.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie monsieur Boivin.

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

335 Je suis désolé, peut-être que les attentes étaient plus grandes au niveau – avoir su, je me serais fait accompagner de quelqu'un spécialisé portuaire en navigation, on aurait peut-être mieux pu répondre à vos questions.

PAR LE PRÉSIDENT:

340

Très bien.

PAR M. GAÉTAN BOIVIN:

345

Je vous remercie beaucoup.

ÉTAPE NORMANDIE/RIVIÈRE-DU-LOUP

350

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter l'Étape Normandie/Rivière-du-Loup, madame Alexandra Roio et monsieur Michel Rioux.

355

Bonjour.

PAR M. MICHEL RIOUX:

360

Bonjour. Mon nom est Michel Rioux, je suis membre bénévole du conseil d'administration de l'Étape Normandie/Rivière-du-Loup. Madame Ursule Thériault, chargée de projet de l'Étape Normandie s'est jointe à nous.

LECTURE DU MÉMOIRE

365

Page 5

370

Les principaux partenaires de l'Étape sont principalement la Ville de Rivière-du-Loup qui est un supporteur de la première heure de l'Étape par le prêt d'espaces et d'équipements ou de services qui supportent l'Étape dans ses travaux.

375

C'est un partenaire de la première heure aussi pour avoir soutenu l'Étape au niveau de projets environnementaux, les premiers pas de l'Étape en termes d'utilisation du saule, ces choses-là, autour des étangs aérés entre autres à la Ville de Rivière-du-Loup.

380

Un autre partenaire important, on parle de l'Institut de recherche en biologie végétale du Jardin botanique de Montréal. C'est un partenaire très important dans l'aspect scientifique et technique des différentes utilisations du saule, entre autres par le support de monsieur Michel Labrecque qui est chercheur dans le domaine du saule et qui est aussi Conservateur du Jardin botanique de Montréal et de monsieur Jean Teodorescu qui est chercheur aussi attiré au niveau

de l'utilisation du saule dans les projets environnementaux d'atténuation des impacts environnementaux.

385 Et finalement, un collaborateur local qui est la Pépinière forestière de Saint-Modeste qui prête de l'espace d'entreposage à l'Étape et aussi par les techniciens bénévoles qui fournissent des conseils techniques en production de plans à l'Étape Normandie/Rivière-du-Loup.

390 L'Étape Normandie/Rivière-du-Loup voit dans le projet d'Énergie Cacouna l'opportunité de mettre en évidence l'utilisation de la technologie du saule comme outil d'atténuation des impacts sur l'environnement. Il s'agit d'un projet majeur et, par le fait même, d'une occasion d'affaires importante pour la visibilité de l'Étape Normandie/Rivière-du-Loup et l'accomplissement de sa mission.

395 Pour cette raison, l'Étape Normandie/Rivière-du-Loup appuie Énergie Cacouna dans son projet d'implantation d'un terminal méthanier.

400 Je laisse maintenant la parole à madame Roio qui est biologiste et responsable du volet saule à l'Étape Normandie/Rivière-du-Loup. Elle va vous parler de l'aspect technique de l'utilisation du saule en milieu environnemental. Merci.

PAR Mme ALEXANDRA ROIO:

Bonjour.

405 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 6**

Page 9, "Énergie", deuxième ligne

410 C'est donc un processus qui est bien connu ici. Nous, à l'Étape, on l'a pas développé évidemment, mais c'est quelque chose de possible.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 13, deuxième paragraphe "... 150 000 tonnes de CO₂ par année".

415 Évidemment, l'achat de voitures, et la population est pas sans diminuer, donc probablement que les émissions vont augmenter avec les années.

420 On voulait également mentionner que la majorité des entreprises de la région qui pourrait utiliser le méthane au lieu des carburants actuels pourrait diminuer une grande partie de leurs émissions nocives de CO₂, en utilisant en fait le gaz naturel.

LECTURE DU MÉMOIRE

425 **Page 13 point 3.2, fin du premier paragraphe**

Puis à la longue, ils peuvent venir irritants pour la faune du marais de Gros-Cacouna ainsi que pour les résidents temporaires des chalets situés du côté nord, si les bruits sont pas atténués au maximum.

430

Encore une fois, le *Salix viminalis* représente une solution clé, étant donné qu'avec l'IRBV, en fait on a expérimenté des structures très intéressantes qui sont les murs antibruit. Sur l'autoroute 116 à Saint-Bruno, ils ont tenté de faire un mur d'une centaine de mètres de long où la structure était faite de terre et de branches de saule. Les résultats de cette expérimentation-là ont démontré que l'utilisation du saule était une solution simple, écologique et très efficace. Et les valeurs enregistrées en Allemagne pour ce type de construction étaient de trente et un décibels (31 dB), donc quand même en dessous de celles enregistrées par le promoteur sur ses sites.

435

440

De même, ce type de structure, le saule, avec ses feuilles, pourrait filtrer l'air en captant les poussières émises par les camions, si le saule était planté en bordure des allées où les camions se déplaceraient.

LECTURE DU MÉMOIRE

445

Page 14, fin

Et ceci pourrait se faire à travers des plantations mises en place avec le saule.

450

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 15, point 3.4, troisième paragraphe, fin

Puisque le saule s'implante facilement sur des terres perturbées et hostiles si elles sont bien entretenues et fertilisées. De plus, à long terme, les plantations de saules peuvent améliorer la structure du sol. Voilà donc une solution logique, écologique, simple, économique et accessible ici localement en plus d'être rapide.

455

LECTURE DU MÉMOIRE

460

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous vous remercions, madame Roio, et monsieur Rioux pour votre mémoire.

465 Ce que j'en comprends, bien entendu c'est une initiative locale, donc développée localement, et votre souhait, c'est que le promoteur soit sensible dans le cas où son projet se réalise à votre expertise locale.

470 Je pense que ça met en lumière, tantôt, ça tombe bien, nous allons avoir le maire de Rivière-du-Loup, on va pouvoir peut-être lui adresser la question à savoir, jusqu'à maintenant, est-ce qu'il y a eu vraiment une concertation régionale en fonction de vraiment chercher à maximiser des retombées économiques locales, en s'assurant que le promoteur va chercher ou chercherait à encourager d'abord les entreprises locales et l'expertise locale!

475 Croyez-vous que ce serait important, dans cette veine-là, et qu'il y ait un genre de bureau assez structuré qui s'assurerait que le promoteur fait tous les efforts nécessaires?

PAR Mme ALEXANDRA ROIO:

480 Oui, évidemment. En première partie, si j'ai bien compris, vous m'avez demandé s'il y avait déjà eu des actions ou des choses pour augmenter l'intérêt pour le saule, c'est bien ça?

PAR LE PRÉSIDENT:

485 Bien, de votre côté à vous, bon, vous nous présentez votre point de vue, votre souhait que votre expertise soit utilisée. Bien entendu jusqu'à maintenant, il y a des choses générales qui ont été dites, à savoir, bon, le promoteur veut chercher à maximiser les retombées locales, mais d'un autre côté, est-ce qu'il y a un bureau structuré qui serait mis en place pour s'assurer qu'effectivement, les retombées seraient maximisées? Exemple, vous dites, bon, si le promoteur 490 faisait affaire à des gens de l'extérieur de la région pour paysager le site par exemple, donc manifestement vous seriez pas heureux.

Donc c'est sûr que vous voudriez avoir un endroit, j'imagine, pour pouvoir déposer formellement une offre et quelqu'un qui vous aiderait à faire des offres à ce moment-là dans le 495 cadre d'appel d'offres du promoteur pour son projet?

PAR Mme ALEXANDRA ROIO:

500 Bien, je crois qu'à travers le projet, c'est ce qu'on aimerait créer, un milieu d'expertise où les gens seraient habilités à faire le type de projet comme ça en allant chercher des gens qui sont déjà dans le milieu.

505 Mais ça existe pas actuellement, mise à part de l'Étape qui est en train de développer ça depuis trois (3) ans. D'ailleurs, on a déjà fait les journées de l'environnement au mois de mars où beaucoup de gens ont été intéressés par les différentes applications du saule, mais rien de signé là-dessus.

PAR LE PRÉSIDENT:

510 Très bien. Alors nous vous remercions.

Oui, monsieur Rioux!

PAR M. MICHEL RIOUX:

515

C'est évident que s'il y avait un bureau qui favoriserait l'utilisation des organismes locaux dans les travaux du projet, ce serait sûrement bienvenu. Peut-être que c'est existant pour l'instant, mais je suis pas au courant.

520

PAR LE PRÉSIDENT:

On aura l'occasion d'y revenir. Alors je vous remercie pour votre présentation.

525

MARIE-JOSÉE HENRY ET MICHELLE CHAMARD

PAR LE PRÉSIDENT:

530

Bonjour mesdames, à vous la parole!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

535

Bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Je suis Michelle Chamard, résidente de Saint-Roch-des-Aulnaies et enseignante au préscolaire. Depuis de nombreuses années déjà, je suis très interpellée par la protection de l'environnement dans son sens large, et je m'efforce de réduire le plus possible au quotidien ma consommation énergétique.

540

L'école où j'enseigne fait partie des Établissements verts Brundtland. La protection de l'environnement est un des éléments qui est au cœur du programme des EVB. Les activités importantes de sensibilisation et d'éveil à la protection et à l'amélioration de l'environnement, telles la plantation d'arbres, ateliers de compostage, de parrainage de baleines avec le GREMM, etc., sont organisées et vécues avec nos élèves des plus jeunes au plus vieux.

545

De plus, la solidarité est partie prenante de ce projet, ce qui amène nos jeunes à prendre consciences, dès leur tout jeune âge, qu'il est important de poser le moindre petit geste pour s'orienter le plus possible vers un avenir viable en protégeant notre planète.

550

Mon amour de la nature m'a amenée à la découverte de l'île Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, il y a treize (13) ans déjà, et j'y suis maintenant propriétaire et résidente

saisonnaire depuis six (6) ans. Vous comprenez donc que je ne pouvais rester muette face à un tel projet.

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

555

Bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires! Je m'appelle Marie-Josée Henry, je suis résidente de Saint-André-de-Kamouraska. Je travaille comme infirmière au CLSC Rivières et Marées, alors à mi-temps au point de service du CLSC de Rivière-du-Loup et à mi-temps au dispensaire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sur l'île Verte.

560

Alors je réside environ une centaine de jours par année sur l'île.

565

C'est la première fois de ma vie que je choisis de m'impliquer dans une prise de position publique sur un projet de développement comme ça, et le point de départ de cette démarche a été la rencontre d'information publique qui a été tenue le 27 août sur l'île Verte par le promoteur Énergie Cacouna à laquelle Michelle et moi nous avons assisté.

570

Alors cette opération de communication stratégiquement orchestrée a provoqué en nous un désir intense de mobilisation.

575

Le manque de transparence du promoteur, sa façon de répondre de manière détournée ou de ne pas répondre à nos questions nous a grandement motivées à réagir. De plus, le promoteur a rompu sa promesse de revenir sur l'île pour donner des réponses à la population en nous faisant savoir que si l'information déjà donnée ne nous semblait pas satisfaisante, nous n'avions qu'à venir nous exprimer au BAPE.

580

Alors nous voici avec la confiance d'être entendues par des gens compétents, responsables et respectueux.

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 4

585

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, dernier paragraphe

590

Nous avons produit notre pétition en décembre 2005, et si nous avions à la refaire aujourd'hui, nous choisirions d'écrire exactement la même chose point par point.

595 Nous vous présentons aujourd'hui le contenu de notre pétition et les arguments qui la soutiennent. Le dépôt final des signatures sera fait dans quelques jours, puisque nous recueillons toujours activement des signatures.

Alors pour clarifier la présentation, moi, je vais vous lire chacun des points soulevés dans la pétition qu'on va avoir aussi à l'écran et Michelle les commentera à mesure.

600 Pétition dénonçant l'implantation de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent.

605 Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent vont à l'encontre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et des objectifs du développement durable annoncés par nos gouvernements!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6, premier paragraphe

610 **PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:**

615 Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent compromettent la sécurité des populations riveraines et des navigateurs de plaisance par la circulation et l'accostage des méthaniers exposés à des conditions climatiques difficiles, telles que de forts courants, au fond, brouillard, circulation maritime intense, glace, danger d'accidents et de déversements de gaz naturel liquéfié et de diesel!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

620 Ce point s'applique directement à la population de l'île Verte et celle de Cacouna. Nous savons qu'il y a de forts courants et de forts vents. Les traversées sont de plus en plus souvent annulées entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon. De plus, jamais des méthaniers n'ont circulé dans les glaces.

625 Par conséquent, nous vous demandons d'attendre les résultats du processus TERMPOL pour pouvoir faire une analyse complète de la situation.

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

630 Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent fragilisent la biodiversité de la faune et de la flore, autant dans les eaux du fleuve que sur ses rives!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

635 La faune et la flore du fleuve Saint-Laurent ont déjà subi les assauts du siècle passé.
Pour illustrer un peu mieux ce point, nous avons demandé de visionner le film de monsieur
Frédéric Back "Le fleuve aux grandes eaux". Comme vous avez dû le constater à travers les
images et le texte du film, nous sommes collectivement responsables de la destruction avancée
de cet écosystème unique.

640

Voici une citation de monsieur Back dans une lettre que nous avons reçue de lui en date
du 30 mai 2006.

LECTURE DE LA CITATION, page 9

645

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

650 Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent menacent
l'industrie récréotouristique en altérant de façon définitive la beauté du paysage le long du Saint-
Laurent!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

655 La construction d'un terminal méthanier à Cacouna provoquerait un tournant majeur dans
la vocation touristique de la région. Nous sommes en mesure de nous questionner sur qui
s'enrichit véritablement de ce changement? Nous personnellement, à titre de touristes, ne
choisirions jamais une région industrielle comme destination de voyage.

660 Il nous faut penser aussi à protéger le gagne-pain de centaines de personnes vivant de
commerces touristiques à échelle humaine sous forme de petites entreprises familiales et
particulièrement ici, l'île Verte est vraiment touchée par ce point.

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

665 Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent mettent en péril
notre bien commun au profit des intérêts de compagnies multinationales!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

670 Les éléments nécessaires à la vie sur la planète sont de plus en plus contrôlés et
exploités par les multinationales. Une visite sur le site Web de Petro-Canada n'a rien de très
rassurant. Petro-Canada a déclaré des revenus nets d'un milliard sept cent quatre-vingt-onze
millions (1 791 000 000 \$) pour l'année se terminant le 31 décembre 2005.

675 Malgré ses profits faramineux, dans son dernier discours du 16 mai 2006, le président du conseil d'administration de Petro-Canada, monsieur MacNeill, parle d'atténuer les risques pour les actionnaires et maximiser les récompenses futures, d'accroître la valeur du portefeuille, de se servir de la demande croissante en l'énergie combinée à la dépendance énergétique pour tripler sa production de pétrole tiré des sables pétrolifères, d'ici 2015.

680 Quel genre de pressions économiques et politiques sont appliquées sur les décideurs? Nous espérons que vous pourrez faire toute la lumière sur les véritables enjeux économiques et politiques. Monsieur Back l'exprime clairement dans sa lettre du 30 mai:

685 "Les compagnies multinationales semblent être aux mains d'extraterrestres sans vision d'avenir, vivant dans un monde virtuel de prospérité factice."

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

690 Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent réduisent les enjeux réels à des promesses de redevances financières importantes, d'emplois et de commandites à quelques municipalités concernées!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

695 La distribution d'argent aux populations et aux municipalités pour faire la promotion d'un projet devrait être illégale. Elle divise la population, réduit les enjeux planétaires et nationaux et des enjeux locaux. Il y a eu distribution de cadeaux et financement d'activités auprès de jeunes de la région.

700 Les municipalités qui ont accepté l'offre de redevances fiscales d'Énergie Cacouna se sont engagées à faire la promotion du projet auprès de leurs citoyens. Ceci dit, ces redevances ne demeurent toujours que des promesses à ce jour.

705 **PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:**

710 Considérant que l'étude d'impact du projet de port méthanier de Gros-Cacouna compromet la crédibilité du processus d'évaluation environnementale en excluant la construction et l'opération d'un gazoduc d'une longueur de deux cent quarante kilomètres (240 km) reliant Cacouna-Saint-Nicolas, en longeant l'autoroute 20 ou la voie ferrée, demeure muette concernant les réglementations permettant l'expropriation des parcelles de terrain nécessaires à la construction de ce gazoduc!

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

715

Depuis que nous avons fait la pétition, c'est-à-dire décembre, rien n'a changé sur ce point. Plusieurs questionnements, à savoir où passerait le gazoduc, pourquoi il n'était pas inclus dans le projet à l'étude ont été soulevés lors de la première semaine d'audience.

720

Le choix du promoteur de morceler ainsi le projet empêche une étude d'impact complète et ceci est inacceptable. Nous soupçonnons fortement que cette stratégie du silence a pour but de diluer l'opposition au projet et de nous endormir dans la marmite de soupe aux grenouilles balourdes. Histoire sur laquelle nous reviendrons à la fin de cet exposé!

725

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

Considérant que l'étude d'impact du projet de port méthanier de Gros-Cacouna omet d'informer la population de la construction probable d'une usine de cogénération et-ou de centrale thermique servant à la production d'électricité, prévoit l'exportation de gaz naturel aux États-Unis et en Ontario sans étude de marché sérieuse!

730

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

735

Le promoteur n'est pas en mesure de s'engager à fournir la région en gaz naturel. Il refuse de divulguer les ententes qu'il aurait déjà obtenues verbalement avec certains marchés et de nous dévoiler le pourcentage de ses ventes prévues au Québec, en Ontario et aux États-Unis.

740

Comme l'accroissement de la demande en gaz naturel prévu pour le Québec est de l'ordre de deux pour cent (2 %) par année pour les dix (10) prochaines années, nous pouvons en déduire que la majeure partie du gaz naturel serait exportée.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 16

Page 17

745

Nous comprenons que si nous sommes le principal fournisseur du pays voisin, nous avons donc des surplus. Alors où est le manque?

750 **PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:**

LECTURE DE LA CONCLUSION, page 18

755 **PAR Mme MICHELLE CHAMARD:**

LECTURE DE LA CONCLUSION, page 18

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

760 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 19**

Alors merci de votre attention, et ça complète notre présentation d'aujourd'hui.

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

765 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

770 Mesdames, nous vous remercions pour votre présentation.

Je vais laisser mon collègue, monsieur Haemmerli!

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

775 Alors puisque votre dernier acétate est encore à l'écran, pouvez-vous nous éclairer un petit peu sur le dernier point, quand vous parlez d'autres sources d'énergie renouvelable structurante, à quoi pensez-vous?

PAR Mme MARIE-JOSÉE HENRY:

780 On n'est pas, c'est sûr, des spécialistes dans le domaine, on va vous référer au mémoire d'Équiterre et de Greenpeace pour compléter ces points-là plus en détail.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

785 D'accord. Peut-être juste, vous avez mentionné à un moment donné l'altération du paysage comme étant un élément qui va fortement à l'encontre de l'implantation du projet.

790 J'aimerais juste saisir comme il faut, jusqu'à quel point ça va, c'est quoi qui est acceptable pour vous, c'est quoi qui l'est pas? Parce que vous avez l'air d'en faire une condition absolue.

PAR Mme MICHELLE CHAMARD:

795 Au départ, le dynamitage d'une partie du cap de Gros-Cacouna est, pour moi en tout cas, pour nous inacceptable, totalement inacceptable. C'est d'une grande beauté pour les gens qui viennent du coin, qui demeurent ici.

800 Moi, comme je l'avais dit dans la première semaine des audiences aussi, en plus, mais ça a pas rapport, c'est pas pour ça que j'ai fait la pétition nécessairement, mais en plus, j'ai une vue sur ce cap-là et c'est vraiment quelque chose qui est d'une grande beauté dans la région ici et que les touristes aiment beaucoup venir voir aussi.

805 Moi, je peux pas comprendre qu'on pense même à dynamiter ça, ne serait-ce qu'une petite partie.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

D'accord, merci.

810 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

815

REGROUPEMENT DE CITOYENS EN FAVEUR DU PORT MÉTHANIER

PAR LE PRÉSIDENT:

820 Nous allons maintenant inviter le Regroupement de citoyens en faveur du port méthanier, madame Huguette Guérette.

Bonjour madame Guérette. Alors la parole est à vous.

825 **PAR Mme HUGUETTE GUÉRETTE:**

830 Bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires, bonjour à tous les membres de l'équipe du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement chargé d'étudier le projet du terminal méthanier!

Je désire d'entrée de jeu procéder au dépôt d'un registre de signatures qui démontre le support indéfectible des citoyens de la région au projet de terminal méthanier proposé par le consortium Énergie Cacouna. L'original de cette pétition a été déposé par l'entremise de monsieur Mario Dumont le 6 juin dernier à l'Assemblée nationale.

835 Il s'agit, monsieur le Président et messieurs les Commissaires, de la signature de six mille deux cent trente-sept (6237) personnes en appui au projet de port méthanier. Ces signatures ont été recueillies dans la région de Cacouna et de Rivière-du-Loup depuis septembre 2005.

840 C'est pour moi, à titre de présidente du Regroupement des citoyens et citoyennes en faveur du port méthanier, une grande fierté de démontrer l'appui de la communauté envers un projet porteur d'avenir pour l'ensemble de la région que de déposer ce document auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

845 Je suis convaincue que cette démonstration supplémentaire, jumelée au référendum qui a donné cinquante-sept virgule deux pour cent (57,2 %) d'appui au projet par les citoyens de Village de Cacouna, dans le cadre d'un référendum démocratique tenu l'an dernier, permettra à toute la population de constater à quel point notre communauté supporte ce projet.

850 Aussi, je dépose une lettre d'appui de la part de l'Association internationale des débardeurs soumise par monsieur Raymond Desgagnés qui est vice-président de cette association, soulignant l'accord à cent pour cent (100 %) de ses quatre-vingts (80) membres avec la venue d'Énergie Cacouna.

855 Aussi, une autre lettre d'appui provenant d'une résolution du procès-verbal de la réunion du Conseil syndical du syndicat des travailleurs de la construction du Québec tenue à Rimouski le 1^{er} avril 2006, disant que ce syndicat donne son appui au projet de construction d'un port méthanier à Gros-Cacouna. Soit dit en passant, ce syndicat compte plus de mille deux cents (1200) membres.

860 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

865

Alors merci madame Guérette pour votre témoignage. J'aurais une question concernant, vous faites allusion que vous souhaitez agir comme agent de liaison entre citoyens et l'industrie concernée.

870

J'aimerais que vous précisiez votre pensée concernant, quel serait un agent de liaison, est-ce que ce serait en lien avec un comité de suivi?

PAR Mme HUGUETTE GUÉRETTE:

875

Ça pourrait être ça, oui. Ça pourrait être même le comité qui a travaillé présentement depuis septembre dernier.

Oui, on aimerait peut-être être agent de liaison aussi entre les travailleurs et Énergie Cacouna.

880

PAR LE PRÉSIDENT:

Disons du côté d'un comité de suivi, c'est-à-dire que le promoteur prend des engagements, que ce soit des mesures d'atténuation ou des engagements sociaux ou autres, donc le comité de suivi serait composé par exemple, disons, de gens qui pourraient être à ce stade-ci disons favorables au projet ou de gens qui pourraient être également défavorables au projet, vous seriez capable de vivre avec des gens qui seraient de différentes tendances sur ce projet?

885

890

PAR Mme HUGUETTE GUÉRETTE:

Absolument, oui, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

895

Et l'autre aspect, pour la considération de la maximisation des retombées économiques locales! Jusqu'à maintenant, ma perception, c'est, bon, on est dans le général, il semble pas y avoir, je me trompe peut-être, on me corrigera, de structure organisée pour dire, on veut être vigilant, on veut au moins que les engagements du promoteur se réalisent, mais on en voudrait même plus au point de vue retombées économiques locales.

900

Est-ce qu'il y a quelque chose qui s'organise dans la région, un genre de comité de vigilance des retombées économiques, est-ce que c'est envisagé?

905

PAR Mme HUGUETTE GUÉRETTE:

Pour l'instant, si je comprends bien votre question, c'est pas nécessairement envisagé.

Ce qu'on voit par contre, pendant les trois (3) années où les travaux seront en cours, bien, oui, ça va rapporter beaucoup d'économies à la région, à la région immédiate puis aux régions environnantes aussi.

910

Et par la suite, bien, on parle de quarante quelques emplois qui vont être là, qui rapportent également des économies, et certainement que par la suite, bien, il y aura d'autres compagnies qui viendront s'installer ici grâce au gaz naturel qui sera déjà sur place.

915

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie. Alors nous vous remercions pour votre présentation.

920

PAR Mme HUGUETTE GUÉRETTE:

Merci.

925 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Il est quatorze heures cinquante (14 h 50), nous allons faire une pause de quinze (15) minutes et au retour de la pause, nous allons poursuivre avec Entreprise Form-Eval, monsieur Mario Dubé.

930

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

935

**REPRISE DE LA SÉANCE
ENTREPRISE FORM-EVAL**

PAR LE PRÉSIDENT:

940

Alors nous reprenons!

Bonjour monsieur Dubé.

945

PAR M. MARIO DUBÉ:

Bonjour monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

950

À vous la parole.

PAR M. MARIO DUBÉ:

955

Merci. Monsieur le Président, mon premier mémoire a été déposé le 10 avril 2006, et considérant qu'il était assez volumineux, on a retranché des parties pour essayer de rentrer dans le temps alloué. Je vous remercie.

LECTURE DU MÉMOIRE

960

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Dubé, merci pour votre présentation. Je vais donner la parole à mon collègue.

965

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Vous avez mentionné dans votre mémoire que vous vouliez que la population joue son rôle de chien de garde. Vous voyez quoi comme instrument pour jouer ce rôle-là?

970

PAR M. MARIO DUBÉ:

Comme la précédente intervenante tout à l'heure qui a parlé, madame Guérette, la question lui est venue, et je crois que c'est à la population du milieu, par le promoteur, bon, vous avez TransCanada Pipelines, Petro-Canada, et vous avez le troisième partenaire qui était la population.

975

Moi, je le vois dans ce créneau, troisième partenaire à faire, si vous voulez, vue sur la construction et tout le déroulement du processus pour que les engagements qui se sont tenus soient respectés.

980

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Et concrètement, ça se traduit comment, par un comité?

985

PAR M. MARIO DUBÉ:

Bien, possiblement que présentement, la population a pas eu un oui de la part du Bureau d'audiences publiques et a pas eu un oui non plus de la part du promoteur.

990

Quand sera rendu le temps, je crois que les phases de la construction, le comité sera formé et les gens, je suis certain que les gens seront en position de se prendre en main sur cette situation.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

995

Merci monsieur Dubé.

PAR M. MARIO DUBÉ:

1000

Je m'excuse, j'ai passé un bout.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1005

Mais ça va, on l'a lu, on va l'utiliser.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

1010

PAR M. MARIO DUBÉ:

Merci monsieur.

1015

1020

DENIS OUELLET

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter monsieur Denis Ouellet!

1025

Bonjour monsieur Ouellet, à vous la parole!

PAR M. DENIS OUELLET:

1030

Bonjour monsieur le Président, bonjour messieurs les Commissaires, et je vous remercie d'être ici pour nous entendre aujourd'hui!

1035

Mon mémoire sur le port méthanier, je l'ai rédigé en fonction de ce que je pensais vraiment, à partir des formations que j'ai eues, mes formations scolaires et mes formations d'entreprises, avec mon expérience personnelle. En plus de ça, les journées portes ouvertes et aussi, j'ai posé des questions, on a eu des soirées d'information, on a eu vraiment de l'information.

1040

J'ai aussi basé certaines de mes réflexions sur une émission qui a passé sur CNN, réseau américain, qui avait rapport aux réserves de pétrole mondiales avec un scénario qui était de l'année 2010. Puis j'ai aussi basé sur certaines émissions qui étaient à Radio-Canada et des informations que j'ai eues sur Internet aussi.

1045

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, troisième paragraphe, fin

Il y en a qui disent que j'ai le physique de l'emploi!

1050

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, "pourquoi je suis en faveur du projet", troisième paragraphe, fin

Et en même temps, est très polluant pour son extraction.

1055

LECTURE DU MÉMOIRE

Je vous remercie.

1060

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Ouellet pour votre présentation. Je vais donner la parole à mon collègue!

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1065 Monsieur Ouellet, c'est pas dans l'habitude de la Commission de faire l'analyse sur le banc, mais je vais m'avancer le cou un petit peu! Vous nous donnez trois (3) arguments pour lesquels vous dites que certains pays songent à remplacer le pétrole.

PAR M. DENIS OUELLET:

1070 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1075 Mais dans ma compréhension à moi, ils s'appliquent aussi peut-être au gaz naturel, vos arguments, non?

PAR M. DENIS OUELLET:

1080 Oui, oui. Ça s'applique au gaz naturel, c'est sûr. Sauf que c'est pour montrer, j'ai inscrit ça dans le sens pour démontrer que le pétrole va devenir une denrée rare dans un avenir plus ou moins rapproché.

1085 C'est pour ça que les pays, comme le Brésil, eux autres, ils sont vraiment dans l'impasse, ils n'ont pas de pétrole, eux autres ont été obligés maintenant de se transformer...

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1090 À l'éthanol.

PAR M. DENIS OUELLET:

Oui, à l'éthanol.

1095 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

OK, ça va, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1100 Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

1105

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

PAR LE PRÉSIDENT:

1110 Nous allons maintenant inviter la Ville de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour!

Bonjour monsieur D'Amour, à vous la parole!

PAR M. JEAN D'AMOUR:

1115 Merci de nous recevoir aujourd'hui. Vous me permettrez d'abord de vous présenter les personnes qui m'accompagnent. Tout d'abord à ma droite, monsieur Gaétan St-Pierre qui est conseiller municipal à la Ville de Rivière-du-Loup, qui est président de la Commission environnement et développement durable, et à ma gauche, monsieur Éric Côté qui est directeur
1120 du Service de l'environnement et du développement durable à la Ville de Rivière-du-Loup. Donc pour des questions peut-être plus pointues sur le plan technique et sur le plan environnemental, monsieur Côté sera à même de pouvoir bien vous répondre.

1125 D'abord, vous me permettrez soixante (60) secondes afin de vous présenter la Ville de Rivière-du-Loup qui est la ville voisine de Cacouna, qui est une ville composée de dix-huit mille cinq cent cinquante-cinq (18 555) citoyennes et citoyens.

LECTURE DU MÉMOIRE

1130 **Page 1, troisième paragraphe, troisième ligne**

Et j'oserais ajouter, développement social.

LECTURE DU MÉMOIRE

1135 **Page 2, première ligne "...Politique de gestion de l'eau".**

On en est particulièrement fier!

1140 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Page 7, fin du premier élément

1145 Et en mars 2005, précisément le 14, si ma mémoire est fidèle, la Ville de Rivière-du-Loup avait adopté une résolution d'appui en regard de ce projet, laquelle fut soumise à la MRC, laquelle fut également soumise à la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, et quant à la première condition, le premier élément de ces (3) éléments essentiels, bien, ça figurait.

1150 D'abord l'aval du Bureau d'audiences publiques en environnement d'une part, celui de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, et il était question aussi d'autorisations nécessaires dans divers ministères concernés.

1155 Évidemment aussi, ce que nous souhaitons, c'est que le projet prévoit la desserte en gaz naturel du parc industriel de Rivière-du-Loup, il va sans dire le parc industriel de Cacouna également.

1160 Et le projet présenté ne doit pas déboucher sur la mise en place d'une usine de cogénération. Pour nous, ça fait partie des éléments de réflexion qui sont également importants, compte tenu que les gaz à effet de serre qui émanent de ce type de projet, ça peut causer des éléments négatifs ou néfastes à l'égard de l'environnement, donc ce qu'on dit à ce niveau bien précis, c'est prudence.

1165 Certains m'interrogeaient ce matin à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup sur la pertinence de notre présence. Je vous dirais qu'on est la ville voisine, on est collé. Le centre de la ville est situé à peu près à huit (8 km) à dix kilomètres (10 km) du centre du Village de Cacouna, donc ça fait de nous, je pense, des interlocuteurs à tout le moins intéressés par ce projet-là.

1170 Nous avons bien sûr, oui, des intérêts, et vous me permettrez, malgré que, bon, j'ai quarante-deux (42) ans, mais je me souviens quand même, étant tout jeune, toute l'histoire entourant l'implantation du port de mer de Gros-Cacouna. Ça a été non pas une lutte, non pas une guerre, mais une belle bataille régionale.

1175 Et je me souviens même du thème, on disait: Le port de mer de Gros-Cacouna, il nous le faut et nous l'aurons. Et déjà, à ce moment-là, on parlait des possibilités au-delà de la voie maritime, au-delà de l'exportation et de l'importation de marchandises ou de matières, il était question de terminal méthanier.

1180 Particulièrement dans les années soixante-dix, j'ai cru comprendre que ça avait été soulevé plus tôt cet après-midi, mais il n'en demeure pas moins de réalités, de souvenirs qu'on a, mais si on fouille dans les archives, on trouve tous ces éléments-là.

1185 Donc on souhaitait un port de mer, et toutes les retombées qui allaient dans ce sens-là, et on a parlé pendant des années d'un terminal méthanier. Il y avait des analyses. Et on en arrive aujourd'hui avec la présence d'un promoteur, je l'ai dit tantôt, je l'ai souligné, qui fait preuve, à mon sens, de beaucoup de sérieux, de beaucoup de respect à l'égard du milieu régional. On est venu nous voir, nous, à Rivière-du-Loup, comme on est allé à Cacouna, comme on est allé dans les autres municipalités, comme on l'a fait vis-à-vis la MRC, la Conférence régionale des élus.

1190 Alors pour nous, ça donne beaucoup de crédibilité.

J'aimerais renchéris sur les données qu'amenait monsieur Ouellet tout à l'heure, monsieur Denis Ouellet et l'interlocuteur qui l'a précédé aussi, sur les données démographiques de nos régions. Il y a des gestes à poser aujourd'hui. L'avenir va être intéressant, va nous offrir un horizon clair dans la mesure des gestes que nous posons aujourd'hui.

1195

C'est l'Institut de la statistique qui publiait des données il y a six (6) ou sept (7) ans qui nous prédisait dans le Bas-Saint-Laurent la perte de mille (1000) citoyens sur un horizon de vingt (20) à vingt-cinq (25) ans. Ce que ça voulait dire à ce moment-là, c'est un peu la disparition de l'équivalent de la Ville de Rivière-du-Loup dans le Bas-Saint-Laurent.

1200

Et c'est un discours qu'on a décidé de ne pas acheter, mais on peut mettre de côté ce discours-là, mais il faut le faire avec des moyens tangibles en regard de la création d'emplois, de la création de richesses.

1205

Ça veut dire qu'il nous fait être proactif aussi dans des orientations de développement, et ça en fait partie.

1210

Alors moi, j'ai eu l'occasion, comme maire, de participer à toutes ces discussions, que ce soit à la Conférence régionale des élus, je le disais tantôt, à la MRC. Alors quand on dresse le bilan de chacune des interventions qui ont été faites, après réflexion on s'est dit oui, nous allons déposer un mémoire. Oui ce mémoire sera favorable dans la mesure du respect des exigences du BAPE, de l'Agence canadienne et de toute autre autorité pertinente. Voilà!

1215

Avec beaucoup d'humilité, parce que je suis pas un expert dans le domaine, mais je sais lire et je sais comprendre, et j'ai surtout la prétention d'avoir avec moi des gens qui sont des experts, alors on peut répondre à vos questions.

PAR LE PRÉSIDENT:

1220

Très bien. Merci monsieur D'Amour pour votre témoignage.

Alors bien entendu, nous avons quelques questions!

1225

La première, tout à l'heure, je vous ai un petit peu interpellé à savoir, au point de vue des retombées économiques anticipées, de votre côté, est-ce que vous êtes satisfait que ce que vous avez vu à date comme engagements, à savoir que pour les entreprises locales, elles seraient impliquées activement pour réaliser des bouts de contrat, des lots à l'intérieur du projet?

PAR M. JEAN D'AMOUR:

1230

Oui, il y a deux (2) volets là-dedans à votre question à laquelle je vais répondre avec plaisir!

1235 Le premier qui ne nous concerne pas directement mais indirectement, toute la question des redevances. J'oserais vous dire que ça, ce ne sont pas de nos affaires à Rivière-du-Loup. Ça a été négocié entre le milieu de Cacouna et le promoteur. C'est évident qu'indirectement, par la MRC, la Ville de Rivière-du-Loup va en profiter.

1240 Où se situe notre intérêt à nous sur le plan économique? Rivière-du-Loup est une ville centre, et je vous donnerais comme exemple toute l'analyse qui a été faite en regard du logement, au niveau de la construction de ce terminal, sur un horizon de quelques années. Strictement sur cet élément-là, ce que ça va rapporter à la Ville de Rivière-du-Loup!

1245 Rivière-du-Loup, en saison estivale, quand tout est ouvert, on a à peu près l'équivalent d'entre mille trois cents (1300) et mille quatre cents (1400) chambres d'hôtel, sans compter qu'il y a des logements tout autour, parce qu'on construit beaucoup à Rivière-du-Loup par les temps qui courent. Là, il y a un intérêt.

1250 Rivière-du-Loup est un peu la ville centre, non seulement de la MRC de Rivière-du-Loup, mais de tout le KRTB, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques, ces quatre (4) territoires de MRC. Donc la structure commerciale, elle est chez nous. La structure commerciale, elle est importante et imposante: le centre-ville, le centre commercial.

1255 Alors ce sont des centaines de places d'affaires qui vont indirectement en profiter.

La Ville de Rivière-du-Loup, c'est aussi plusieurs bureaux de professionnels, que ce soit des notaires, que ce soit des avocats, que ce soit des arpenteurs, des comptables, alors un réseau professionnel aussi qui est structuré.

1260 Et on a également, et ça, je tiens à le souligner, un parc industriel qui est situé à deux (2) pas du centre-ville de Rivière-du-Loup, avec un accès qui, dans quelques mois, se voudra direct avec Cacouna.

1265 On construit présentement sur notre territoire une voie de contournement qui va permettre de joindre, de façon beaucoup plus naturelle et de façon beaucoup plus facile, le port de mer de Gros-Cacouna, donc la proximité du terminal méthanier à notre parc industriel, à l'intérieur duquel on trouve aussi une voie ferrée.

1270 Donc ce qui est développement économique, nous, on y voit évidemment un intérêt qui est très clair. Alors il y a une communauté qui est celle de Cacouna, il y a l'autre à côté qui est celle de Rivière-du-Loup, et je vous dirais que les gens de Cacouna majoritairement travaillent dans le secteur de Rivière-du-Loup.

1275 Donc il y a beaucoup d'échanges qui vont permettre d'aller chercher, je crois, un maximum de retombées économiques pour la région.

1280 Alors je pourrais vous parler comme ça de la région de Trois-Pistoles, mais je ne suis que le maire de Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles est à proximité aussi. Trois-Pistoles est à peine à une vingtaine de minutes de Cacouna; Trois-Pistoles a un intérêt particulier. On retrouve quand même un taux de chômage, à Trois-Pistoles, qui est quand même important. C'est un peu le contraire de Rivière-du-Loup, par contre il y a des services, on peut en prendre davantage.

1285 Donc c'est une communauté, une communauté d'intérêts sur le plan économique et sur le plan social et pour nous, ça nous apparaît très très important. Il y a là une occasion unique qui mérite à tout le moins de se prêter à un exercice sérieux comme celui que vous tenez aujourd'hui, que vous allez tenir encore, je crois, pour une journée ou deux (2). Alors on doit se prêter à cet exercice-là en y allant avec notre jugement.

1290 Comme maire, je veux la même chose que tout le monde, qu'on soit pour, qu'on soit contre, dans le fond on a un intérêt commun. C'est le bien-être de nos citoyens. Donc nous, après analyse, après avoir lu, après s'être documenté, s'être interrogé, on en arrive à cette conclusion-là, que sur le plan économique et que sur le plan humain, parce que quand l'économique va bien, il y a des chances aussi que l'humain se porte un peu mieux. Alors lorsqu'on a un emploi, il y a une qualité de vie qui va avec, alors c'est ce que qu'on préconise, 1295 c'est ce qu'on ose vous soumettre bien humblement aujourd'hui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1300 Très bien, merci.

Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1305 Je sais pas qui va répondre à celle-là, puisque vous nous avez dit que vous n'étiez pas le spécialiste!

1310 Dans votre mémoire, vous suggérez au promoteur des moyens ou des solutions novatrices pour regazéifier le gaz naturel liquéfié, est-ce que vous aviez quelque chose en tête lorsque vous avez fait cette proposition-là?

PAR M. JEAN D'AMOUR:

1315 Je vais laisser le soin à monsieur Côté de répondre à cette question-là.

PAR M. ÉRIC CÔTÉ:

Bon, on avait fait quelques recherches pour voir s'il se faisait des choses qui pouvaient être intéressantes et applicables. On avait soulevé entre autres l'utilisation de l'eau de mer qui

1320 est relativement froide en tout temps de l'année, pour permettre au réchauffement du gaz, pour lui permettre la regazéification.

Il y avait la géothermie, mais on savait que, bon, c'est pas des approches qui sont utilisées de façon courante dans ces technologies-là, dans ces projets-là.

1325

On voulait juste susciter une réflexion, qu'il y ait une recherche qui pourrait se faire, puis qui pourrait être efficace. C'est dans ce sens-là qu'on avait emmené cette proposition-là.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1330

Où la source d'énergie pour réchauffer le gaz serait autre chose que du carburant qui était un produit pétrolier?

PAR M. ÉRIC CÔTÉ:

1335

C'est ça. Dans le fond, on avait un objectif, nous, c'était de réduire au maximum les émissions atmosphériques, puis si on pouvait trouver une solution autre que l'utilisation du gaz naturel sur place pour la regazéification, ce serait des solutions qui seraient pour nous plus acceptables et plus avantageuses.

1340

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Ça va, merci.

1345

PAR M. JEAN D'AMOUR:

Ce questionnement-là à l'intérieur du projet, vous le retrouvez également dans notre mémoire, lorsqu'on parle de solutions durables envisagées, dans notre façon de faire à la Ville de Rivière-du-Loup, dans tout ce qui est dossier industriel, on se pose toujours ces questions. Y a-t-il d'autres moyens susceptibles d'améliorer la cause environnementale.

1350

Dans tout ce qu'on a fait à venir jusqu'à maintenant, ça a été le cas, entre autres notre Politique de gestion de l'eau. Dans toutes les recommandations qui s'y trouve, on est continuellement en recherche de solutions.

1355

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Merci.

1360 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Avant de laisser la parole à mon collègue, monsieur Côté, par contre si on veut par exemple utiliser l'eau du fleuve comme source d'énergie d'attente pour le système de thermopompe géante, on sait que dans le golfe du Mexique, il y a des technologies qui font appel à l'eau du golfe du Mexique, mais le problème majeur, bien, il y en a peut-être deux (2), c'est l'eau du golfe du Mexique qui est chaude à l'année, n'est pas près du point de congélation, mais c'est surtout aussi que ça prend des millions de litres d'eau, des dizaines de millions de litres d'eau par jour. Ça peut poser des problèmes par exemple pour la faune.

1370 Or, c'est évident que si on veut regarder d'autres solutions que ce qui est proposé, aussi il faut être très prudent pour pas générer des impacts environnementaux majeurs, par exemple si ça posait un problème pour la faune à ce moment-là par pompage d'une énorme quantité d'eau. Si ça s'en vient que c'est plus gros même qu'une prise d'eau municipale, comme, je sais pas, la Ville de Québec ou la Ville de Lévis, bien, on peut imaginer qu'est-ce que ça peut entraîner comme effet environnemental.

1375 Je pense qu'il faut être prudent aussi pour regarder les solutions. S'il y a d'autres solutions qui sont proposées, bien, ça veut dire qu'il faut en regarder les effets environnementaux, pour être bien certain de pas empirer une situation pour en corriger une autre.

1380 Je vais laisser la parole à mon collègue.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1385 À la page 6 de votre mémoire, vous mentionnez que la Ville entend encourager les industries à utiliser du gaz naturel au détriment des autres produits pétroliers plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, par la mise en place d'incitatifs économiques.

1390 Disons, il peut y avoir des programmes de cette nature-là par le gouvernement canadien, il y a déjà eu des programmes de conversion du pétrole vers d'autres formes d'énergie, ou le gouvernement du Québec, mais est-ce que ça se fait au niveau municipal?

PAR M. JEAN D'AMOUR:

1395 Ça peut se faire. Je vous donnerai, monsieur Bernard, comme exemple, à un autre niveau, on l'a fait en décembre 2003. Nous, on a fait adopter, et mon collègue à côté me corrigera si je me trompe, la Loi 204 portant sur la Ville de Rivière-du-Loup, je crois que c'est son numéro, on pourra aller voir sur Internet. Cette loi-là nous permet d'accorder des crédits de taxes à toute entreprise qui nous fait la démonstration qu'elle utilise des technologies novatrices pour contrer les effets néfastes à l'environnement.

1405 Lorsque la démonstration nous est faite, on veut protéger l'environnement et qu'on va jusqu'au bout de la technologie, nous, on peut leur accorder un crédit de taxes de cinq (5) ans, c'est ce que prévoit la loi, un crédit de taxes de cinq (5) ans qui est modulé dans la mesure de cent pour cent (100 %) les deux (2) premières années, soixante-quinze (75 %), cinquante (50 %) et vingt-cinq pour cent (25 %).

1410 C'est même nous qui avons produit les textes, on les a fait valider par le gouvernement. Ça a été un parcours d'une année, une année et demie (1 ½), et en décembre 2003, on s'est présenté en commission parlementaire, je crois que c'est le 17 décembre, et le 18, le lendemain, la loi était adoptée, et c'est applicable.

1415 On a été proactif, recherche de solutions, monsieur Bernard!

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

C'est beau.

1420 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, monsieur Côté, vous voulez ajouter quelque chose?

PAR M. ÉRIC CÔTÉ:

1425 Oui. Bien, c'était à la question que vous aviez soulevée avant l'intervention de monsieur Bernard. On avait discuté, lors de la préconsultation, de cette hypothèse-là d'utiliser l'eau de mer pour faire le réchauffement du gaz, du liquide, du gaz sous forme liquide, puis, bon, l'hypothèse avait été quand même regardée.

1430 Je me souviens d'une réponse de madame Castonguay qui était une des consultantes spécialisées en faune marine aquatique où, avec un émissaire par exemple en profondeur assez loin, que l'effet de dilution, à cause du grand débit du fleuve, ça pourrait être une solution qui serait envisageable sans trop perturber le point de rejet de la faune et de la flore, au point de rejet de l'émissaire, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1440 Très bien, je vous remercie. Je voudrais apporter une dernière petite précision, monsieur D'Amour, à votre conclusion, le point numéro 2 dans lequel vous mentionnez:

"Le projet devrait prévoir la desserte en gaz naturel du parc industriel de Rivière-du-Loup."

1445 Bon, vous en faites une condition, mais je dois faire une précision!

C'est qu'actuellement, le projet, la portée du projet que nous examinons ne concerne pas le gaz naturel, le gazoduc. Ce serait une autre commission à ce moment-là du BAPE qui se pencherait sur la question.

1450 **PAR M. JEAN D'AMOUR:**

Et je sais très bien aussi qu'il y a un monopole en regard de la distribution, que c'est Gaz Métro qui la fait.

1455 Mais la présentation de ce mémoire était pour nous l'occasion de nous manifester dans ce sens.

PAR LE PRÉSIDENT:

1460 Très bien.

PAR M. JEAN D'AMOUR:

Une porte ouverte sur l'avenir.

1465

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Je vous remercie pour votre mémoire.

1470 **PAR M. JEAN D'AMOUR:**

Ça nous fait plaisir. Merci de nous avoir entendus.

1475

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

PAR LE PRÉSIDENT:

1480 Alors nous allons maintenant inviter monsieur Bernard Pouliot de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

PAR M. BERNARD POULIOT:

1485 Monsieur le Président, bonjour, messieurs les Commissaires!

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonjour monsieur Pouliot.

1490

PAR M. BERNARD POULIOT:

Heureux de vous revoir dans notre région!

1495

Je suis médecin-conseil de la Direction de la santé publique pour l'Agence de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

Je vais revenir rapidement sur trois (3) points, qualité de l'air, le niveau sonore, le bruit et finalement, le risque technologique.

1500

Qualité de l'air! Comme je l'ai mentionné au moment des audiences, la façon dont l'évaluation a été faite, c'était de comparer les projections avec des critères de règlements, et on avait mentionné qu'il y aurait lieu d'utiliser plutôt un nouveau logiciel qui doit être rendu disponible bientôt par Santé Canada, pour plutôt projeter des effets santé du style consultation médicale, consultation à l'urgence, etc., pour avoir une meilleure idée des retombées.

1505

Ce sont des effets plus santé, et il serait plus pertinent de faire ça de cette façon-là, pour faire en sorte, entre autres pour répondre aux préoccupations du Centre de santé et de services sociaux qui s'inquiète sur les impacts possibles sur son fonctionnement. Et quand on sait que le système de santé est très serré, c'est pas une mauvaise idée que d'avoir une meilleure idée des retombées de ce genre-là.

1510

Et dans la suite des choses aussi, il pourrait être intéressant d'avoir une station d'échantillonnage pour mesurer effectivement ces paramètres-là, particulièrement en phase de construction, mais aussi dans la phase du début des opérations, parce qu'on n'a pas de données locales ici. La seule station d'échantillonnage qui existe, elle est à Auclair, c'est à peu près à soixante-quinze kilomètres (75 km) d'ici; ça nous permettra pas vraiment de voir exactement les retombées.

1515

Donc tout ça pour mieux apprécier à l'avance et apprécier en cours de route les effets sur la santé, il y aurait lieu d'avoir des mesures locales de prises à ce niveau-là. Et ce, pour répondre aussi aux préoccupations de la population et du Centre.

1520

Concernant le bruit, deux (2) petites choses en termes de suivi! Évidemment, il y a beaucoup de préoccupations qui ont été avancées par les citoyens, autant de Cacouna que de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, il y aurait lieu peut-être de voir deux (2) choses. On sait qu'il est supposé y avoir juste un méthanier par semaine, peut-être qu'étant donné le caractère de villégiature autant du village que de l'île voisine, il y aurait peut-être lieu d'envisager une

1525

1530 restriction des activités de soir et de nuit. Si ça se fait pour des aéroports, ça peut s'envisager aussi pour les activités du port.

1535 Et l'autre élément, il y aurait lieu aussi d'avoir des mesures, on sait que l'échantillonnage est quand même limité pour les projections une journée, il y aurait peut-être lieu d'avoir un échantillonnage, si possible en continu, parce que quand on le fait après le coup, on arrive toujours après le coup, et c'est très difficile de concevoir qu'est-ce qui a pu se passer, qu'est-ce qui a dérangé les gens. Des stations d'échantillonnage en continu du bruit, ça existe, il y en a à Montréal pour la supervision des travaux sur les grands axes routiers. C'est récent, mais ça existe.

1540 Donc ça permettrait d'avoir l'heure juste. Ça reste quand même une préoccupation très élevée pour les gens, en rapport avec les activités de villégiature, la tranquillité et la quiétude des lieux. Donc ça, c'est pour le bruit.

1545 Reste le risque technologique! Je dois vous avouer que personnellement, je suis resté beaucoup sur mon appétit lors des audiences, parce que beaucoup des questions qui ont été posées ont trouvé comme réponses: on verra ça dans le CMMI, le Comité mixte municipalité-industrie!

1550 C'est vrai que dans un CMMI, on peut faire un travail extrêmement intéressant pour analyser un sujet qui est quand même très complexe pour trouver effectivement des réponses à ça. Le problème, c'est que si on travaille en CMMI, c'est parce que le projet va avoir été autorisé sans qu'on n'ait pu répondre à une question aussi simple que celle qui a été posée par un citoyen dont j'ai recherché le nom dans mes notes, malheureusement je l'ai pas retrouvé, qui disait tout simplement: je suis dehors dans ma cour, le feu pogne au port, qu'est-ce que je fais? Et il n'a pas eu de réponse, ni du promoteur, ni des experts, pas plus que de la Santé publique d'ailleurs, et je trouve ça extrêmement dérangeant qu'on n'ait pas pu répondre à une aussi simple question que ça.

1560 Parce qu'y répondre, ça aurait donné au moins au citoyen qui a posé la question et à ceux qui étaient intéressés aussi par la réponse, si on peut dire, la pleine mesure du danger inhérent si effectivement, il y a une fuite de gaz qui engendre soit un nuage ou un incendie. Ça aurait pu permettre de mieux visualiser qu'est-ce que ça veut dire et qu'est-ce qu'il doit faire pour se protéger, lui et sa famille et ses biens, parce que les biens pourraient toujours être touchés aussi.

1565 Il me semble que c'est une information qui aurait dû être disponible pour que justement, dans la deuxième phase – évidemment il y a un risque, il y a une probabilité associée à ça qui est considérée faible, surtout le risque le plus important, le pire scénario, bon, le promoteur le qualifie de négligeable.

1570

1575 Mais à ce stade-ci où on en est, ceux qui doivent prendre la décision, à savoir d'autoriser ou non le projet, c'est les ministres à qui vous allez faire rapport et les gouvernements qui vont faire leurs recommandations. Ce sont eux qui doivent apprécier si ce risque est négligeable, mais il faut aussi qu'ils puissent voir la matérialisation du risque, qu'est-ce que ça veut dire comme retombées sur la communauté.

Évidemment, au niveau du site même de l'exploitation, on peut voir plus facilement de quoi il s'agit, mais aux limites du village, c'est pas évident. Et la réponse a pas été donnée.

1580 Et c'est pour ça qu'on a suggéré qu'il y aurait peut-être lieu que des travaux se poursuivent pour vous fournir la réponse, au moins les grandes lignes, pour qu'au moins les ministres puissent en prendre connaissance et rendre cette chose-là aussi publique si possible. Parce que j'ai manqué deux (2) heures, là, dans toute la série, je sais pas si pendant ces deux (2) heures-là, il y a eu une réponse à cette question-là!

1585 Tout ce qui concernait le risque était toujours reporté dans le CMMI et encore une fois, au CMMI, si on est rendu là, c'est parce que le projet va avoir été autorisé sans que cette simple question là ait trouvé réponse.

1590 Ça se termine ici pour les commentaires.

PAR LE PRÉSIDENT:

1595 Merci monsieur Pouliot pour votre mémoire. Effectivement, je me souviens, bon, la fameuse question, il y a un rayonnement thermique de tant de watts, combien j'ai de temps pour sortir! Bien, ce que j'avais tenté d'interpréter les réponses effectivement en disant, on comprend, disons qu'on a trente (30) secondes pour parcourir cinq cents mètres (500 m) ou huit cents mètres (800 m) selon le cas. C'est comme ça que je l'interprétais.

1600 Et également aussi, lorsqu'on posait des questions, à savoir, un autre champ de préoccupation, c'est, s'il y a une alerte, à quel scénario on a affaire sur cent trente-trois (133) scénarios possibles, c'est lequel des cent trente-trois (133) scénarios! Et combien de secondes qu'on a pour identifier effectivement à quel scénario on a affaire! C'était effectivement des éléments qui étaient difficiles d'avoir des réponses claires et précises et effectivement, on nous a renvoyés au CMMI régulièrement, surtout du côté des personnes-ressources effectivement.

1605 C'est une question, je crois, qui est taxée avec la faible probabilité, ça rend comme les gens hésitants à parler de mécanique de catastrophe. J'ai l'impression, j'essaie de faire moi aussi une interprétation, pourquoi c'était parfois difficile d'avoir certaines réponses claires à ces éléments-là.

Je vais laisser mon collègue monsieur Haemmerli vous poser la première question.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1615

Une question existentielle! Dans votre mémoire, au sujet des suivis et puis des méthodologies, vous faites référence, vous nous dites que c'est une démarche excessivement complexe, que vous n'avez rien trouvé, puis que, bon bien, on sait pas.

1620

Moi, ce que je me demande, est-ce qu'on va savoir un jour, est-ce qu'on va avoir une base de comparaison établie sur laquelle on va pouvoir travailler puis s'en servir pour établir les exigences ou le cadre des projets futurs?

PAR M. BERNARD POULIOT:

1625

Bien, une partie de la réponse se trouve dans le suivi environnemental qu'on suggère. Ma consoeur à l'Institut national de santé publique avec qui j'ai échangé pour essayer de trouver réponses à vos questions, m'a souligné effectivement, il y a des éléments très techniques de réussir à faire des études épidémiologiques comme celles-là, surtout sur de petites populations comme celles qu'on pourra avoir ici, mais il reste qu'en utilisant effectivement des mesures environnementales, c'est-à-dire donc des échantillonnages qui nous permettent de mesurer le niveau effectif qui serait observé ici dans la région, plus particulièrement au village, et d'utiliser par la suite également, comme on le suggère au promoteur, le logiciel AQBAT, on pourrait mieux conceptualiser puis mesurer indirectement si on peut dire, parce que ça reste toujours une mesure, parce qu'il faut quand même mettre des données là-dedans, mesurer, avoir une idée de l'impact que ça peut avoir sur la population.

1630

1635

1640

1645

Mais c'est l'application de données épidémiologiques prises dans d'autres études sur de grandes villes, de façon générale, et appliquées à partir des données qui sont disponibles, qui seraient disponibles ici. Si on fait un échantillonnage. on va pouvoir projeter à ce moment-là, à titre d'exemple, quel impact que telle journée a pu avoir, c'est pas par jour, là, mais sommairement si on peut dire, supposons que dans la phase des travaux, il y a des niveaux observés de PM deux point cinq (2,5) ou d'ozone, etc., à ce moment-là on pourra attribuer une frange de dire, bon, ça aura engendré tant de problèmes de consultation, exemple pour l'asthme, ou des choses de ce genre-là.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1650

C'est beau, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1655

C'est pour faire des corrélations, parce qu'il y a un délai, par exemple, de réception des données d'une station d'échantillonnage, donc ça serait quelques semaines après...

PAR M. BERNARD POULIOT:

On est toujours a posteriori.

1660 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est ça, a posteriori effectivement.

1665 Vous avez mentionné en début de votre mémoire, bon, nous avons confié la première phase des travaux d'examen du projet d'examen à un expert de la DSP de Montréal, monsieur Luc Lefebvre. Je reviens au dernier paragraphe de votre mémoire dans lequel, bon, vous revenez sur le CMMI, le Comité mixte, à ce moment-là, monsieur Lefebvre, est-ce qu'il a été amené à se prononcer dernièrement sur le dossier ou monsieur Lefebvre est sorti maintenant?

1670 **PAR M. BERNARD POULIOT:**

1675 Monsieur Lefebvre, malheureusement, c'est la seule personne qui était disponible pour nous, et au point de vue de disponibilité de temps, c'était très limité. Il a consacré le gros de ses énergies à travailler avec madame Théberge du ministère du Développement durable et de l'Environnement à identifier les scénarios, les pires, les quatre (4) scénarios qu'on a identifiés à travers les cent trente et un (131). Et à ma connaissance, tous les deux (2) ont dit que c'était un travail assez complexe et très difficile.

1680 Donc il a surtout consacré son énergie à ça et malheureusement par la suite, bien, il était pas très disponible pour nous. C'est pas de sa faute à lui, c'est qu'il a son travail à faire à la Direction de la santé publique de Montréal centre.

PAR LE PRÉSIDENT:

1685 Très bien, je vous remercie. Ça éclaircit une petite question qu'on se posait.

1690 Pour revenir encore aux travaux du CMMI et aussi au fait, ça semblait difficile d'expliquer aux gens à quel scénario on a affaire, qu'est-ce qu'ils doivent faire en cas d'alerte ou d'accident, si le projet est autorisé, comment le promoteur et les autorités gouvernementales devraient approcher les citoyens?

1695 Est-ce qu'il faudrait, par exemple, bien informer les citoyens sur voici les types d'accidents qui sont susceptibles de se produire, si l'accident se produit, voici comment on va vous en informer?

Est-ce qu'on doit aller dans le détail et s'assurer que la population locale est bien au fait des enjeux liés à un accident? Et ils sauraient quoi faire de façon assez précise en cas d'accident?

C'est quoi votre position à ce sujet?

1700

PAR M. BERNARD POULIOT:

Bien, je pense que c'est comme ça effectivement qu'il faut que le travail soit fait. Il faut identifier les scénarios.

1705

On peut, dans la mesure où certains scénarios sont jugés négligeables, on peut discuter longtemps avant de s'entendre sur lequel scénario on va utiliser. C'est pour ça qu'à mon humble avis, c'est aux ministres, s'ils autorisent le projet, à identifier sur quelle base on doit analyser ce risque-là, quel scénario on doit retenir pour faciliter le travail des gens sur le terrain.

1710

Autrement, quelle légitimité avons-nous sur le terrain pour décider qu'est-ce qui est recevable pour la population? C'est pas évident. Nous, on n'a aucun paramètre en santé publique, du moins en rapport avec ce type de risque là, donc il nous semble que soit, il faut que ce soit identifié.

1715

Mais une fois qu'on les a, il faut identifier effectivement qu'est-ce qui peut se passer, etc., et tenter d'expliquer le mieux possible aux citoyens les conséquences et qu'est-ce qu'on leur suggère de faire à ce moment-là. Il faut que ce soit relativement simple, parce que si ça arrive – bien, peu importe quand ça arrive, au fond, il faut pas que le citoyen se pose trente-six (36) questions: Ou je fais telle chose, ou! C'est aussi simple que ça.

1720

Mais il faut pouvoir lui expliquer concrètement pourquoi il doit le faire, pour qu'il comprenne très bien de quoi il s'agit et en combien de temps, parce que là, on parle de quelque chose qui peut pas durer très longtemps mais qui peut avoir quand même, occuper une superficie relativement bien définie, et il faut pouvoir lui dire, il faut qu'il puisse comprendre relativement – ça peut être très complexe à arriver à la proposition qu'on lui fait, il faut en tirer les éléments qui sont faciles à comprendre pour que l'action s'ensuive facilement comme telle. Mais ça peut pas être compliqué.

1725

Au même titre que la question est simple, qu'est-ce que je fais si je vois le feu, je pars tu à la course, dans quelle direction, ou! Il faut que la course soit: tu fais telle chose. On lui explique pourquoi par contre.

1730

PAR LE PRÉSIDENT:

Par exemple, est-ce que je reste chez moi jusqu'à ce que quelqu'un vienne me chercher ou est-ce que je dois aller à un point de rassemblement!

1735

PAR M. BERNARD POULIOT:

Exactement.

1740

PAR LE PRÉSIDENT:

1745 Je vais donner comme exemple une commission sur laquelle j'ai siégé qui était
concernant, pour un projet de stockage de combustibles irradiés à la centrale de Gentilly-2, donc
il y avait un débat qui était suscité dans la région, principalement sur le fait suivant: c'est que les
autorités de santé entre autres avaient décidé d'obliger Hydro-Québec à distribuer de façon
préventive des pilules d'iode dans toute la région sur un périmètre de, je pense, huit-dix
kilomètres (8 km-10 km) autour de la centrale.

1750 Donc c'est évident que beaucoup de gens qui étaient à sept-huit kilomètres (7 km-8 km)
se sont dits, bien, pourquoi on me donne ça! La centrale, mais pourquoi je prendrais ça! Bon.
Alors les gens ont commencé à poser des questions, donc les gens sont retournés voir, ça a
retourné en arrière, bon.

1755 Qu'est-ce qui arrive, la sécurité est-elle bien assurée, parce que ça m'intéresse pas de la
prendre, la pilule d'iode, autrement dit. Alors il y a eu un débat. Et effectivement, beaucoup de
questions étaient posées, à savoir, les gens voulaient savoir, s'il arrivait un accident, je prends
ma pilule d'iode, qu'est-ce que je fais!

1760 Donc à ce moment-là, les autorités avaient dit, dans un cas comme ça par exemple,
centrale nucléaire, vous restez dans votre maison et vous attendez. Donc c'était ça les plans; à
ce moment-là, c'était précis.

1765 Encore faut-il que les gens soient au courant de ça. Mais par exemple, bon, disons les
probabilités indiqueraient qu'un accident est peu probable, mais s'il survient par exemple dans le
cas du terminal méthanier dans vingt-quatre (24) ans! Peut-être qu'au début, on aurait informé
les gens d'un plan d'urgence, est-ce que les gens vont être aussi bien informés dans vingt-quatre
(24) ans par exemple?

1770 Donc ça veut dire, ça suppose également une formation continue de la population?

PAR M. BERNARD POULIOT:

1775 Presque à certains égards. Si j'ai bien compris le règlement du ministère fédéral de
l'Environnement, concernant des réservoirs de grande quantité, etc., des plans doivent être mis à
jour.

1780 Il doit y avoir d'abord un plan, ces plans sont mis à jour, il doit y avoir des exercices, et je
présume qu'en cours de route, moi, je pense qu'effectivement, la population bouge, il y a des
gens qui arrivent, il y a des gens qui partent, etc., il faut avoir quelque chose de relativement
simple, qu'on puisse le réitérer régulièrement, pour qu'ils comprennent que, on peut supposer
que ce serait des sirènes qui seraient utilisées pour avertir les gens, dépendant de la façon dont

1785 on va confectionner le plan, ça peut être la Sûreté du Québec qui rentre dans, je sais pas, moi, dix-vingt (10-20) maisons, parce que c'est ceux-là qui sont problématiques.

1790 Ça va dépendre de la nature de ce qu'on va demander aux gens comme tels, mais s'ils doivent agir par eux-mêmes, il va falloir réitérer ces informations-là de façon régulière. Autrement, il y a toujours quelqu'un de nouveau qui arrive dans le coin, il vient de s'acheter une maison, puis je pense pas qu'on lui parle de ça tous les deux (2) jours autour du BBQ l'été, là!

PAR LE PRÉSIDENT:

1795 Très bien. Nous vous remercions pour votre présentation.

PAR M. BERNARD POULIOT:

C'est moi qui vous remercie.

1800

MARCO DUBÉ

PAR LE PRÉSIDENT:

1805

Nous allons maintenant inviter monsieur Marco Dubé.

Bonjour monsieur Dubé, à vous la parole.

1810 **PAR M. MARCO DUBÉ:**

Bonjour monsieur le Président, bonjour messieurs les Commissaires et les gens de la Commission d'audience publique!

1815 Tout d'abord, j'aimerais profiter de l'occasion que vous m'offrez de présenter mon opinion puis aussi mes idées face à l'implantation du projet.

Moi, je veux aborder un biais qui est différent des présentations qu'il y a eues aujourd'hui.

1820 **LECTURE DU MÉMOIRE**

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Dubé pour votre présentation.

1825

1830 Effectivement, votre thème, c'est sur l'emploi en région pour les jeunes. Dans mon cas, je viens de l'extrême sud des Cantons-de-l'Est, dans la région de Coaticook, puis encore aujourd'hui, je me pose la question, dans quoi j'aurais pu étudier pour retourner, disons, travailler après mes études dans cette région-là! C'est certain que c'est une problématique qui est pas facile lorsqu'on fait des choix de carrière, à savoir, est-ce que je m'exile pour toujours ou bien je vais pouvoir retourner travailler dans ma région d'origine! C'est effectivement une problématique.

1835 Mais plus particulièrement dans votre cas à vous, parce que vous êtes ingénieur forestier, vous dites notamment, je crois que c'est en page 3, que bon, vous avez des attentes face au projet en disant que vous regardez les possibilités de revenir dans la région, mais est-ce que c'est en lien ou pas en lien avec le projet?

PAR M. MARCO DUBÉ:

1840 Bien, durant mes études, j'ai fait un stage à l'usine de Cabano en cartonnerie. Moi, je suis en transformation des produits forestiers. On est accrédité pour l'Ordre des ingénieurs forestiers, mais on se promène pas en forêt.

1845 Mais tout ça pour dire que les préoccupations qu'eux vivaient versus les coûts de transformation, les coûts d'énergie, c'était des facteurs majeurs pour l'investissement. Ça vient d'une autre source, on parle pas de GNL, mais on parle de machines à papier, machines de papier de classe mondiale, il s'en est pas installé dernièrement au Québec.

1850 C'est rendu que nos quotidiens qu'on lit à tous les jours achètent leur papier d'Europe, ça coûte moins cher. Comme je parlais du carton d'emballage, les magasins à rayons vendent beaucoup de produits venant de l'Asie, comme la Chine, eux, quand on veut envoyer un rouleau de carton d'emballage, il faut payer une douane, une taxe spéciale.

1855 Donc les industriels vont investir en Chine pour faire le carton là pour que ça coûte moins cher. Ça fait que du côté de la transformation des produits forestiers, si on est capable juste de minimiser le coût de production, déjà là on s'offre un avantage quand même majeur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1860 Donc vous, vous pensez par exemple que la venue du gaz naturel dans la région, ça pourrait permettre de stimuler les industries de transformation du bois, c'est ça que vous êtes en train de me dire un peu ou intéresser des investisseurs à moderniser des équipements?

PAR M. MARCO DUBÉ:

1865 En partie, oui. Puis aussi, on parlait de création d'emplois pour les jeunes. Regardez, ça fait deux (2) ans que j'ai terminé mes études, j'ai étudié en ingénierie, je connais des gens en génie chimique, génie mécanique, probablement de la région d'ici, puis le fait qu'il y ait pas de

1870 débouchés, c'est rendu la mode, excusez-moi de l'expression, c'est rendu la mode d'aller s'installer à Montréal, parce que c'est là qu'est l'emploi, Québec, Montréal. Ça fait que les gens désireraient revenir, mais il y a pas de possibilités, il y a pas de débouchés.

PAR LE PRÉSIDENT:

1875 Très bien. Monsieur Bernard.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1880 Les séchoirs pour le bois de sciage, est-ce qu'il y en a qui opèrent au gaz naturel au Québec?

PAR M. MARCO DUBÉ:

1885 Le gaz naturel présentement, selon mes connaissances personnelles, est disponible dans la région de Montréal.

1890 C'est sûr que les types de chauffages qu'on peut utiliser, il y a électrique avec pompe à chaleur, un peu comme un principe de climatiseur, il y a le chauffage à partir de résidus forestiers, puis il y a le mazout et le butane, c'est un brûleur. Ça fait que le brûleur va brûler le combustible qu'on va lui offrir, puis je suis sûr que le GNL, à la limite, serait même favorable pour les scieurs qui pourraient sécher leur bois.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1895 OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

1900 Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

MOT DE LA FIN

1905 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors il est maintenant seize heures trente (16 h 30), monsieur Dubé était le dernier intervenant qui était à notre agenda cet après-midi.

1910 Donc nous allons poursuivre les séances ce soir à dix-neuf heures (19 h). Entre-temps, je vous souhaite un bon dîner.

1915

SÉANCE AJOURNÉE AU 13 JUIN 2006 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

1920

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1925

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.